
Une vie devant soi après « la colline » ?

John Holtby

En novembre dernier, le Bureau de régie interne de la Chambre des communes a créé un programme visant à faciliter le retour des anciens députés à la vie privée. Semblable au soutien que la plupart des grands employeurs assurent à ceux qui sont mis à pied ou qui prennent leur retraite, ce programme aide les députés de la 33^e législature qui n'ont pas été réélus à fermer leur bureau et il leur offre jusqu'à 7 500 \$ pour des services professionnels de counselling. Cette aide, qui n'est offerte à chaque député qu'une seule fois dans sa vie, peut être utilisée pour obtenir des conseils professionnels en matière de retraite, de planification financière, de réemploi ou de recyclage. Le présent article a été rédigé à partir d'entrevues avec d'anciens députés et des experts en orientation professionnelle.

Les tensions que ressent la famille lorsque prend fin une carrière politique sont nombreuses et variées. À certains égards, elles sont semblables à celles associées à tout changement d'emploi, mais les hommes politiques doivent faire face à des problèmes uniques. La défaite électorale peut être inattendue et le député peut se sentir personnellement rejeté par ses électeurs plutôt que d'y voir un choix politique de leur part. Un professionnel peut aider à panser les blessures infligées à l'orgueil et faciliter le passage à la vie à l'extérieur du Parlement. La souplesse du nouveau programme permet à chacun de déterminer ce qu'il veut et ce dont il a besoin.

Larry Cash, conseiller en carrières de la société torontoise Cash, Lehman & Associates, a aidé un certain nombre d'anciens députés à laisser derrière eux la vie publique. Alors que le monde des affaires utilise depuis un quart de siècle les services de consultation en matière de réinstallation, cette pratique est à peu près inexistante dans l'univers politique. Peu de Canadiens ont une vie comparable à celle des familles de députés. L'existence du député se passe entre deux foyers, l'aéroport et la route. Les ajustements que doivent faire certains anciens députés qui ont élevé leur famille pendant leur carrière parlementaire sont tout aussi difficiles pour leur famille. Dans bien des cas, le député ne voit pas grandir ses enfants à cause de ses fréquentes absences. Alors que la

plupart des gens passent leurs fins de semaine en famille, il consacre les siennes à des réunions de circonscription ou à d'autres engagements. Pendant ses absences, son conjoint et ses enfants ont organisé leur train-train et leurs horaires. Et voilà qu'un beau jour, le parent absent apparaît sur la scène et décide de s'occuper de sa famille ; sans le vouloir, il bouleverse la dynamique familiale. Cela peut avoir des conséquences désastreuses. En pareil cas, le conseiller professionnel peut aider l'ancien député à prévoir les difficultés et il peut même organiser des séances sur l'art d'être parent et sur la dynamique familiale. Un député qui décide de son plein gré de prendre sa retraite place sa famille dans une situation semblable – tout à coup, il est là, à la maison. Comme disait l'épouse de l'un d'eux : « Je t'ai épousé pour le meilleur et pour le pire, mais pas pour le déjeuner ! » Les services de consultation en matière de retraite peuvent aider le député à se faire une nouvelle vie.

C'est dans la recherche d'un nouvel emploi que le professionnel peut se rendre le plus utile. Selon M. Cash, « la plupart des députés sont épouvantés à l'idée d'être oisifs pendant six mois. En général, ce sont des gens qui n'ont pas beaucoup de ressources financières ». Cette situation peut être aggravée par des difficultés familiales. On croit généralement que le divorce est beaucoup plus fréquent parmi les élus que dans le reste de la population. Les coûts qu'il entraîne, les pensions alimentaires ou les nouvelles relations ont de sérieuses répercussions sur la situation financière de l'ancien député. Ces pressions l'incitent

John Holtby, co-auteur de la 6^e édition de Beauchesne, est un spécialiste des questions parlementaires.

souvent à accepter le premier poste qui lui est offert. Les offres d'emploi proviennent souvent d'amis ou de personnes souhaitant profiter à court terme des renseignements privilégiés que possède un député. Lorsque l'employeur a obtenu ce rendement immédiat, l'ancien député n'a plus pour lui la même valeur.

M. Cash constate que bon nombre d'anciens députés ne croient pas pouvoir monnayer leur expérience politique. « Ils ne voient pas toujours l'importance que le secteur privé peut attacher à leur expérience des affaires publiques. » L'ancien député qui pense connaître ses talents est parfois surpris lorsque, après de nombreux tests et entrevues, M. Cash lui conseille d'oublier ces talents qu'il croit avoir et d'exploiter d'autres compétences plus réelles et plus monnayables qu'il possède sans toujours le savoir.

« Dans le monde des affaires, note M. Cash, 60 p. 100 de ceux qui ont accepté ce genre d'emploi en occuperont ou s'en chercheront un nouveau moins de 18 mois plus tard. D'où l'importance de bien choisir. »

Pour certains députés, la vie après le Parlement tient à une nomination gouvernementale. La perspective de continuer à servir le public comme membre d'un office ou d'une commission est considérée comme acceptable et intéressante. Cependant, l'ancien député commet parfois une grave erreur en acceptant une telle offre. S'il est âgé d'une cinquantaine d'années, il devrait normalement songer à assurer son avenir financier pendant le temps qu'il lui reste à travailler. Or, les nominations sont en général d'une durée de deux à cinq ans et le renouvellement des mandats est soumis aux mêmes aléas que toutes les nominations politiques. Avec l'âge, les perspectives deviennent encore plus incertaines. Certains anciens députés espérant le remboursement de dettes politiques attendront en vain une offre qui ne viendra jamais. Un conseiller professionnel compétent peut aider un ancien député à mesurer les chances qu'il a d'être nommé à un poste et lui proposer d'autres options susceptibles de lui apporter des satisfactions financières ou professionnelles.

Selon Ken Des Roches, l'un des directeurs de la société Stevenson, Kellogg, Ernst & Whinney d'Ottawa, la tâche du conseiller consiste à aider le client à vendre ses compétences. « Le fait que quelqu'un ait été député au Parlement intimide certains employeurs. Un ancien député traîne tout un bagage qui gêne parfois les employeurs éventuels. » Lorsque c'est le

cas, le conseiller aide le client à surmonter ce problème. Un ancien député perd difficilement l'habitude acquise au fil des années d'avoir un emploi du temps régulier et de pouvoir compter sur des services de soutien qui se comparent avantageusement à ceux fournis à n'importe quel autre législateur au monde. Soudainement, tout cela lui est enlevé. Bien que le programme de la Chambre comble certains besoins de locaux et de secrétariat, la société de M. Des Roches offre aux anciens députés qui se trouvent à Ottawa un bureau et un milieu de travail où le premier souci est la bonne santé du bilan plutôt que la simple prestation de services comme c'est généralement le cas sur la Colline.

Le conseiller professionnel peut également aider son client en lui donnant accès à un réseau de relations; c'est d'ailleurs la principale ressource qu'il exploite pour le compte de ses clients. Il préparera les documents qui lui permettront de se mettre en valeur, rédigeant parfois jusqu'à trois curriculum vitae différents, en tenant compte des qualités recherchées par d'éventuels employeurs. Le conseiller professionnel peut également organiser des entrevues simulées afin que son client puisse répéter un nouveau rôle de l'autre côté du bureau.

L'ancien député de Sudbury, Doug Frith, ne s'est pas présenté aux dernières élections. Devant affronter un changement de carrière qu'il avait lui-même voulu, il a fait appel aux services d'un conseiller professionnel en carrière et les tests que celui-ci lui a fait passer l'ont aidé à trouver sa voie. « Je savais que je ne serais pas heureux de retourner à mon ancienne profession de pharmacien après plus d'une décennie de vie politique. J'avais besoin de savoir si le monde des affaires me convenait et ces tests m'ont aidé. Comme je sais tout ce que peut un bon comptable, j'ai profité du programme pour établir un plan financier et pour préparer ma retraite. »

Michael Cassidy, député défait aux dernières élections, a mis à profit ce programme d'accès aux services de conseillers professionnels pour établir sa stratégie de recherche d'emploi. Convaincu de l'utilité de ce programme, il espère que d'autres anciens députés s'en prévaudront pour réussir leur retour à la vie privée.

Il y a quelques années encore, les députés sortants recevaient une boîte, communément appelée « le cercueil », dans laquelle expédier leurs documents. Depuis, la Chambre des communes offre une aide plus moderne et plus humaine à ceux que ont interrompu leur carrière pour siéger au Parlement. Grâce à ces nouveaux services, les Canadiens ordinaires continueront à pouvoir se faire élire au Parlement, et le gouvernement pourra atteindre le même objectif sans se sentir obligé de recourir aussi souvent au favoritisme. ■